SOMMAIRE.

Je suis l'Immaculée Conception, p. 53. — Enfants martyrs, p. 59. — Vies des Saints de l'Ordre Séraphique, p. 63. — Etude sur le Tiers-Ordre de S. François, p. 67. — Un Tertiaire du XIXme siècle, p. 70. — Chronique Franciscaine, p. 76. — Faveurs obtenues par l'intercession de notre bon frère Didace, p. 78. — Correspondance de Rome, p. 81. — Lettre encyclique de hotre Rme P. Général. — Nécrologie, p. 91.



Indulgences que l'on peut gagner dans le mois.

Indulgences Plenieres.

- r. Tous les jours, les nombreuses indulgences plénières et partièlles du chemin de la croix.
- 2. Un jour du mois, en récitant six Pater, Ave, Gloria, nombreuses indulgences plénières et partielles.
- 3. Le jour de la réunion mensuelle, indulgence plénière, aux conditions ordinaires.
 - 4. Un jour du mois, au choix de chacun (mêmes conditions.)
 - 5. Le 5, bien que l'office de nos martyrs soit transféré au lundi.

Indulgences Partielles.

- 1. 30 ans et 30 quarantaines, le 5 et le 12.
 - 2. 15 ans et 15 quarantaines, le 15.
- 3. 7 ans et 7 quarantaines, le 22, et pour les Cordigères le 5.
- 3. Indulgence de 300 jours pour un grand nombre de bonnes œuvres indiquées dans la Règle par S. S. Léon XIII.

Imprimatur:

+ EDOUARD CHS., Archevêque de Montréal.